

*" L'autonomie des universités suppose la mobilisation de l'intelligence individuelle et collective des personnels.
Par la formation, répondons positivement à ces enjeux."*

Valérie Pécresse

Valérie Pécresse

Louis Vogel

Louis Vogel

AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉS DES ÉTABLISSEMENTS

Plan de formation 2011-2013

pour accompagner les équipes des établissements
d'enseignement supérieur et de recherche dans
l'exercice de compétences étendues



La loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités transforme profondément les modes de pilotage des établissements. Elle leur offre la liberté indispensable à leur développement mais leur donne aussi des responsabilités nouvelles.

Les évolutions profondes de l'enseignement supérieur et de la recherche nécessitent un appui volontaire par la formation des personnels et des équipes. C'est pourquoi, l'Amue et l'Esen mettent conjointement en place un dispositif de formation pour accompagner ces réformes auprès de tous les acteurs concernés.

UN ENSEMBLE DE 70 FORMATIONS COUVRANT TROIS CHAMPS DE COMPÉTENCES :

- . GOUVERNANCE ET PILOTAGE
 - . MANAGEMENT DES ORGANISATIONS
 - . INGÉNIERIE DES PROCESSUS MÉTIERS
- ET S'INSCRIVANT DANS SIX DOMAINES THÉMATIQUES :

Formation et insertion professionnelle

Orientation et insertion professionnelle, organisation de la scolarité et de la formation...

Exemple : Formation Politique de site et vie étudiante
Durée : 3 jours
Public : vice-président(e), responsables de la vie étudiante en universités, PRES, CROUS ou collectivités territoriales

Recherche

Management et gestion de la recherche

Exemple : Formation-action Délégation globale de gestion
Durée : adaptable
Public : vice-président(e)s, directeurs/trices généraux des services ou de service recherche

Pilotage et conduite du changement

Formation des équipes dirigeantes, méthodologie de pilotage, conduite de projets, démarche qualité, communication...

Exemple : Cycle d'échanges des présidents
Durée : 6 jours
Public : président(e)s

Finances

Gestion budgétaire et financière, sécurité juridique et financière, achat public, fiscalité, processus de paie, comptabilité et données financières...

Exemple : Formation Portée et usage de la politique budgétaire
Durée : 2 jours
Public : vice-président(e)s, directeurs/trices généraux des services ou de services financiers

Patrimoine et gestion immobilière

Organisation et gestion immobilière, stratégie immobilière...

Exemple : Formation Stratégie et programmation immobilière
Durée : 3 jours
Public : vice-président(e)s, directeurs/trices généraux des services ou de divisions patrimoine, chefs de projets immobiliers

Ressources humaines

Pilotage et organisation des RH, GPEEC, management et développement des connaissances, gestion des personnels...

Exemple : Cycle gestion prévisionnelle des effectifs, emplois et compétences
Durée : 8 jours
Public : vice-président(e)s, directeurs/trices généraux des services ou des ressources humaines, responsables de GPEEC

CETTE OFFRE DE FORMATION S'ADRESSE AUX :

ÉLUS,

ÉQUIPES DIRIGEANTES,

PERSONNELS D'ENCADREMENT,

RESPONSABLES OPÉRATIONNELS,

ET S'INSCRIT DANS UN ENSEMBLE DE MODALITÉS :

CONFÉRENCES,

FORMATIONS,

FORMATIONS-ACTIONS,

FORMATIONS DE FORMATEURS,

ACCOMPAGNEMENTS SUR SITE,

ETUDES ET COMPARAISONS EUROPÉENNES,

PUBLICATIONS.



Esen

formasup.esen@education.gouv.fr
05 49 49 25 20



Amue

formations.metiers@amue.fr
01 44 32 90 47

www.amue.fr/formationsRCE

www.esen.education.fr/fr/les-formations/formation-continue/

